un rang distingué parmi les bons élèves de l'école, devenait interne d'hôpital, et fait qui paraîtra incroyable si l'on ne savait ce qu'il y a d'héroïque dans l'amour fraternel, il trouvait encore le temps de s'occuper de l'instruction de son frère....

» La voilà médecin, sans que son diplôme ait coûté une obole à ses parents; il vient se fixer à Wattrelos.

» Capable, dévoué à sa profession, d'un commerce agréable, d'une conduite sans tache, il arrive rapidement à la clientèle. Les plus longs parcours sur cet immense territoire communal, les dérangements continuels de nuit, rien ne le rebute. Il se rend à l'appel du pauvre comme du riche, toujours il est à son poste et pour tous.

» Vient le choléra; pendant cette terrible épidémie il ne s'appartient plus ni le jour ni la nuit. Ses amis ont pitié de son état; ils l'entraînent chez eux pour qu'il dorme au moins une nuit. Une médaille d'or, deux médailles d'or paient-elles tant de peines, tant de valeur? Telle fut pourtant sa presque unique récompense à ce vaillant praticien après avoir mille fois affronté la mort et certainement abrégé son existence par ses excès de fatigue!

» Vingt années se sont passées depuis ce terrible ouragan. Barbry a partagé son temps entre la pratique médicale et l'étude. C'est un médecin qui, malgré ses pérégrinations continuelles ne veut pas s'encrouter; il tient à se tenir au courant des progrès de la science.

» Il persévère dans cette voie jusqu'à ce que sa maladie le saisisse pendant cette longue et laborieuse affection qui doit l'emporter. Il sort pour rendre des visites jusqu'aux derniers jours. Parfois, on frappe à sa porte pendant la nuit; aussi rapide que sa Dame qui court à la fenêtre pour déclarer que son mari ne peut se rendre à l'appel du malade, il crie: « Je viens. »

» C'est bien là peint au vif l'homme de cœur qui oublie ses souffrances pour aller soulager celle des autres; ses sacrifices ne se bornaient pas à l'humanité souffrante; il les étendait à toute sa famille, recueillant ses vieux parents pour les soigner jusqu'à la dernière heure et se constituant le véritable père de tous ses proches.

» Pour être juste envers les survivants, nous devons, avant de nous séparer, adresser à sa veuve éplorée l'assurance de la part que nous prenons à sa vive affection, remerciant du fonds du cœur cette douce compagne de notre confrère des soins délicats dont elle l'a constamment entouré. Elle qui a partagé sa destinée et ses croyances subira son isolement en épouse chrétienne qui se repose sur cette pensée consolante: Je le retrouverai là haut! partageant cette confiance, notre dernier mot a nous sera: Adieu Barbry et au revoir.

Le rallye-paper, que nous avions annoncé, a eu lieu, dimanche matin à neuf heures un quart, au boulevard de Tourcoing.

Etaient présents:

MM. Léon Dillies, Léon Lefebvre, Auguste Gavrois, Joseph Wibaux, Oriol, Georges Willaert, Louis Dillies, Capitaine Le Villain, du 19e chasseurs; Lieutenant de Rozère, id.; Sous-lieutenant Delabie, id; De Wilder, de Lille.

L'arrivée s'est faite vers dix heures un quart au boulevard du parc de Barbieux. Le parcours d'environ 17 à 18 kilomètres a été parcouru en moins d'une heure.

Voici les résultats: 1. MM. Dewilder, 2. Le Villain, 3. Delabie, 4. Léon Lefebvre, 5. Joseph Wibaux.

Mme la comtesse Mimerel a distribué les prix: elle a remis au premier une magnifique bride de selle et aux suivants des flots de rubans.

La fête a été attristée par un accident. Un des cavaliers, M. Léon Dillies, a fait une chute qui aurait pu être grave. On espère que cet accident n'aura aucune suite sérieuse.

Aujourd'hui, M. Dillies va beaucoup mieux, bien qu'il ait encore un peu de fièvre.

D'autres chûtes se sont produites, mais aucun cavalier n'a été blessé.

L'Exposition florale, dont nous avons donné samedi les résultats, a bénéficié pour sa seconde journée, des rayons de ce fameux soleil qui se fait tant attendre cette année.

Et l'on a pu, durant tout un beau dimanche, admirer les chloussants coloris des fleurs, et respirer leur haleine parfumée.

Dimanche, la matinée annoncée par le cirque Priami n'a pas eu lieu.

Quelques minutes avant l'heure, l'administration du cirque a pensé qu'elle n'aurait pas assez de monde et elle a fermé ses portes — au moment où le public arrivait.

Grande déception chez les bébés!

Une tentative de meurtre sur un agent de police. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure trois quarts du matin, les agents Bourgois et Daniel, suivant la rue du Grand Chemin, aperçurent quelques individus qui venaient à leur rencontre, marchant dans la direction de la Grand'Place.

L'agent Bourgois marchait sur le trottoir de gauche. Daniel sur celui de droite. Ni l'un ni l'autre ne songeait à se tenir sur leurs gardes, croyant avoir affaire à de paisibles promeneurs attardés.

La petite troupe occupait le trottoir sur lequel se trouvait l'agent Daniel lorsqu'elle se trouva à deux mètres de ce dernier, un individu s'en détacha tout-à-coup, et tirant, de sa canne, l'épée qu'elle contenait, il s'écria: « En arrière! »

L'arme effleurait la poitrine de l'agent; celui-ci la vit briller, et, se jetant de côté, la fit sauter d'un coup de son bâton, hors des mains de l'assaillant.

L'agent Bourgois n'avait eu que le temps de traverser le pavé, car cette scène n'avait duré que l'espace d'une seconde: on n'eut pas de peine à réduire l'individu à l'impuissance, et à l'emmener au poste de police de la rue des Arts.

Il déclara se nommer M..., et exercer la profession d'agent d'affaires: il habite rue de l'Alouette.

M... était légèrement pris de boisson, selon les agents qui l'ont arrêté. A-t-il cru lui-même, dans sa surexcitation d'esprit, être l'objet d'une attaque, et se trouver en cas de légitime défense? C'est ce que nous saurons d'ici quelques jours.

Un accident d'usine. — Un apprêteur de l'usine Ernoult-Bayart, rue du Grand-Chemin, occupé samedi à frotter les barres d'un métier à déplisser, avait placé sur l'un des rouleaux un chiffon dont il se servait.

Le métier se mettant en marche, le chiffon s'engagea dans le rouleau et l'ouvrier voulut le retenir.

Mais la main gauche fut prise et bientôt le bras tout entier.

Par bonheur, l'ouvrier qui conduisait le métier s'aperçut en ce moment, de la position critique dans laquelle se trouvait son camarade: il arrêta le métier et on dégagea le blessé.

Albert Carlier — c'est le nom du blessé — avait au bras deux contusions assez fortes, sans lésions osseuses toutefois.

M. le docteur Butraille, appelé à lui donner ses soins, a déclaré que l'incapacité de travail durerait environ un mois.

Carlier est père de quatre enfants: il habite Wattrelos, Grand'Place.

Un enfant blessé. — Un petit garçon de treize ans, du nom de Victor Back, s'amusait, dimanche, avec ses camarades à transporter des terres dans des wagonnets laissés rue Jouffroy par des terrassiers, quand l'un des véhicules fit soudain bascule, et tomba sur la jambe de l'enfant, qui fut précipité dans un aqueduc en construction.

Quand on le releva, il avait la cuisse droite fracturée.

M. le docteur Druelle prévenu, arriva en toute diligence, et donna ses soins au jeune blessé, dont il ordonna le transfert immédiat à l'Hôtel-Dieu.

L'enfant y fut conduit sur une civière.

D'une pierre deux coups. — La police de sûreté, représenté par quatre de ses agents, se mit en route, dimanche vers quatre heures du matin, afin d'arrêter au lit un repris de justice belge, condamné à deux années de prison pour recel.

Cette arrestation s'opéra rue de l'Epeule sans encombre.

Mais comme on revenait, la petite troupe aperçut aux premières lueurs de l'aube un individu qui marchait péniblement, portant sur le dos un sac énorme.

Un agent se détacha et s'approcha de l'homme au sac.

Celui-ci, absolument décontenancé, avoua que depuis trois nuits, possédé par la manie de la construction, il se rendait dans un bâtiment inachevé et remplissait son sac de briques: peu à peu il comptait en amasser une quantité suffisante pour faire une maison.

On ouvrit le sac; il contenait dix briques: on alla au domicile de l'individu, il y en avait vingt et-une, tassées dans un coin de la cour.

Alphonse H..., le contructeur malgré tout, a été arrêté.

En famille. — Gustave D..., *mégisseur*, s'est plaint à la police d'avoir été frappé d'un coup de poing à la figure, par son beau-frère, Auguste V...

Et de fait, Gustave avait la figure toute tuméfiée. Un rapport a été dressé à la charge d'Auguste.

— « Où est ma femme, que je la tue!... » — Telles étaient les terribles paroles que proférait, dimanche, un cordonnier de la rue de France, en courant par toute la maison d'un air égaré.

Le cabaretier de la maison où le cordonnier habitait en garni voulut le calmer, mais ce dernier tournant sa colère contre lui, le menaçait de son tranchet.

Par quatre fois différentes des agents vinrent pour arrêter le forcené, mais celui-ci réussissait toujours à leur échapper. Enfin il fut trouvé dans sa chambre.

Comme on le fouillait, une forte lime fut retirée de la poche de son pantalon. Aux agents qui lui demandaient à quel usage il destinait cet outil, il répondit: « Cela ne vous regarde pas. » On le conduisit au poste.

Une journalière, Marie D..., a été surprise par M. Auguste Sootens, cabaretier, rue de Napies, au moment où elle plongeait la main dans le tiroir d'un secrétaire. On a arrêté l'indélicate demoiselle.

Un petit voleur de porte-monnaie a été trouvé, sur le champ de foire, au moment où il furetait, dimanche après-midi, dans les poches d'une demoiselle. Il se nomme Victor D... et n'a pas encore atteint sa onzième année.

Un perdu. — Un petit garçon de trois ans, très fort, a disparu de chez lui. Voici son signalement: bottines blanches, bas rouges, tablier carreau bleu et blanc, chapeau marin. Rue des Anges, 38.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain: Gruau, 3 livres, 0,55; Blanc, 3 livres, 0,50; Ménage, 4 livres, 0,55.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT ¾ dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

« L'indicateur de Tourcoing » écrit, à propos des élections municipales, les lignes suivantes qui concordent bien avec ce que nous disions nous-mêmes sur le même sujet:

« Nous ne serons pas contredits en disant qu'à Tourcoing, en fait de conseillers municipaux, on n'aime pas les extrêmes; on désire avant tout des travailleurs, hommes d'affaires, bons administrateurs, s'occupant peu ou point de politique.

» Les politiciens outrés, les ambitieux égoïstes, les brouillons qui ne recherchent que leur intérêt personnel ne conviennent pas pour gérer les affaires d'une ville comme Tourcoing, essentiellement industrielle, qui se transforme progressivement, en prenant sans cesse de nouveaux développements.

» Ce qu'il faut, ce sont des hommes *indépendants et capables*, dont le caractère conciliant est éloigné de tout excès, et qui ont avant tout la ferme intention de remplir consciencieusement leur devoir sans se laisser dominer par des considérations personnelles ou de partis.

» En d'autres termes: des hommes foncièrement honnêtes, d'une parfaite honorabilité, à l'abri de toute suspicion, libres de toute dépendance, capables de gérer les affaires publiques sans en profiter pour faire les leurs, voilà les conseillers municipaux que tous les électeurs raisonnables doivent désirer, et, Dieu merci, il ne manque pas de Tourquennois qui remplissent ces conditions.

» Donc, pas d'exclusions systématiques; *prendre les hommes qui conviennent là où on les trouve*, voilà la ligne de conduite que devraient suivre ceux qui s'occupent d'élections; en agissant ainsi, ils rempliront leur devoir et ne s'exposeront pas à des reproches.

» Un conseil municipal indépendant, respecté de tous, capable, tolérant et modéré, c'est ce que, pour notre part, nous désirons posséder, peu nous importe de quels hommes honorables il se compose.

» Voilà notre humble avis, la situation électorale sera précisée cette semaine, nous ne pourrons samedi que recommander la liste qui nous paraîtra la plus convenable. »

M. Georges Dussart, élève boursier de la ville à l'école des Beaux-Arts a été admis, après examen, à la seconde classe d'architecture.

Les orphéonistes *Crick-Sicks* ont transféré le siège de leur société à l'Hôtel du Cygne. Ils y feront, mardi à huit heures, leur première répétition, en vue du festival d'Armentières auquel ils se proposent, paraît-il d'assister.

Le concours de chiens ratiers organisé par le *Terrier-Club* a obtenu un succès extraordinaire de curiosité.

On s'étouffait littéralement, dimanche après-midi, dans la salle de l'*Hôtel de Flandre*. On aurait pu désirer un peu plus l'ordre, mais les organisateurs ont été eux-mêmes surpris de leurs succès et à l'avenir ils choisiront un emplacement un peu moins restreint.

Le concours était d'ailleurs très intéressant: trente-sept chiens étaient engagés, c'est dire quelle hécatombe de rats a été faite.

Le jury était composé de MM. Gevers, d'Anvers, président; Mullar et Fontaine, de Lille; Lemettre et Moulins, de Tourcoing.

Les prix ont été répartis comme suit: 1er prix, *Flaeth*, fox-terrier, appartenant à M. Albert Pollet, 32 secondes; 2e, *Flor*, fox-terrier, à M. Brœcks, d'Anvers, 38 secondes; 3e, *Bee*, fox-terrier, à M. Gevers, d'Anvers, 42 secondes; 4e, *Médor*, terrier, à M. Parent, de Roubaix, 48 secondes.

Abus de confiance. — Mme Auguste Desmettre qui tient une pension d'ouvriers rue du Niot, hébergeait, depuis quelque temps quatre paveurs d'Emmerin et un de Lille. Ils ont quitté la ville emportant non seulement leurs hardes, mais encore quelques objets qui ne leur appartenaient pas, plus une petite somme d'argent qui leur avait été confiée pour être remise à Mme Desmettre.

La police recherche les coupables.

LILLE

Nécrologie. — Notre sympathique confrère de la *Dépêche*, M. Lucien Chotel, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère qui a succombé aux suites d'une longue et douloureuse maladie.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à notre confrère.

Courses de Lille. — Réunion du 13 mai 1888. Engagements pour la course au trot attelé (Handicap international, 2,000 francs):

César, MM. Otto Lelm; *Nana*, Boucquey et Herbau; *Vaveur*, Wedler; *Resway*, au même; *Caoutchouc*, Dobigies; *Gaulois*, Dambricourt-Legrand; *Girl The First*, Foulup; *Pas-de-Chance*, Emile Lambert; *Diva*, Ch. Vancanneyt; *Ossip*, Schutt; *Tontine*, C. Van Loosveldt; *Violette*, Lestarquyt; *Olga*, Anatole Corman; *Mlle de Mahéru*, au même; *Bitwa*, Sir Arthur; *Eurydice*, au même, *Mazeppa*, au même.

Le handicap sera publié le samedi 5 mai, à 4 heures.

Incendie à l'« Echo du Nord ». — Dimanche matin, vers huit heures et demie, un incendie qui aurait pu prendre de graves proportions s'est déclaré dans les caves de l'*Echo du Nord*. Le feu a pris naissance dans une cave servant de magasin aux rognures et située sous l'atelier de composition: celui-ci a été, en quelques instants, envahi par une épaisse fumée qui a attiré l'attention des ouvriers.

La nouvelle se répandit rapidement dans toute la maison, et le personnel se hâta d'organiser les premiers secours: quelques ouvriers descendirent dans la cave, mais furent obligés de remonter presque aussitôt, à demi asphyxiés. Les pompiers arrivèrent bientôt et prirent de l'eau au vieux canal des Boucheries, qui coule sous les fenêtres des ateliers de l'*Echo*. Des pompes s'établirent sur la Grande-Place et rue Saint-Nicolas, et les pompiers, aidés du personnel, inondèrent la cave où le feu avait pris naissance.

Au moment où l'incendie s'est déclaré, les pompiers s'exerçaient à l'hôtel de la rue de la Baignerie et au gaz de Wazemmes, à la manœuvre des pompes à vapeur: celles-ci furent amenées sur la Grande-Place, mais elles n'eurent pas à fonctionner.

Cependant le feu s'était développé et avait gagné le plancher de l'atelier qui surmonte la cave: en éteignit assez facilement les flammes; puis, la fumée commença à diminuer d'intensité. L'incendie était presque terminé, et les pompiers se sont retirés vers dix heures, ne laissant que trois sapeurs pour parer à toute reprise du feu.

A la nouvelle de l'incendie, M. le capitaine adjudant-major Passérieux, du 43e régiment d'infanterie, avait fait demander à la citadelle la compagnie de piquet; mais, le concours des dévoués soldats du 43e ne fut pas nécessaire.

Les dégâts sont assez importants; une certaine quantité de papiers ont été fortement mouillés. Quant à la cause de l'incendie, elle est assez difficile à déterminer.

NOS CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES

DE L'OUEST

D'après les renseignements suivants, nous parviennent le public de notre région s'intéresse vivement à la vente d'actions des *chemins de fer économiques* de l'Ouest, qui se poursuit en ce moment, sous les auspices d'une maison de banque sérieuse, de notre place, MM. Marten et Cie.

Cette maison, par un marché spécial avec la société de construction, s'est assurée le monopole de la vente. Dans cette importante opération, la Maison Marten trouve un précieux concours dans le monde des banquiers et des changeurs, qui est unanime à accueillir très favorablement cette opération, et se propose d'y participer dans la plus large mesure.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que la Compagnie des *chemins de fer économiques* de l'Ouest possède, dans le monde des affaires en général et dans le département de Maine-et-Loire en particulier, de précieuses attaches, de belles relations, et que le haut crédit, dont elle jouit depuis sa fondation, lui a valu un constant relief.

Ce relief, que nous constatons aujourd'hui, doit nécessairement s'accentuer encore avec l'extension prochain du réseau.

Voilà une opération que l'on peut signaler en toute confiance à l'Epargne raisonnable. Nous avons la certitude de ne pas nous tromper en lui prédisant un très grand succès, car elle se présente dans des conditions qui sont de nature à satisfaire les plus difficiles.

BELGIQUE

Une manifestation « sept-septembrienne » à Mouscron. — Mouscron a eu, dimanche, son 7 septembre, en miniature mais tout aussi bien caractérisé. Rien n'y manquait: épithètes de toute nuance et projectiles de toute nature. On dirait vraiment qu'en arrive au temps où, pour célébrer une victoire toute pacifique, il faudra y aller bardé comme un preux chevalier, le revolver ou le gourdin au poing.

Dimanche donc, Mouscron était en fête, pas une hampe qui n'eût son drapeau arboré, les catholiques se disposaient à célébrer leur succès partiel du 11 décembre. Le soleil s'était mis de la partie et l'on s'attendait à une manifestation imposante. Elle le fut aussi! A quatre heures, l'*Harmonie royale*, suivie d'un grand nombre de membres du cercle catholique, quitte son local pour se diriger vers la maison de M. Mulliez, conseiller provincial.

Bientôt, elle est rejointe par un autre groupe — que nous n'essaierons pas de qualifier — qui la précède, enfumant, à coups de sifflets, un véritable accompagnement de menuet. Jusque là rien de mal; le cortège n'en est que plus varié. Devant la maison de M. Mulliez, au moment où l'*Harmonie royale* attaque un entraînant morceau, un charivari des mieux nourri s'organise; tantôt les sifflets, tantôt les cris dominent la musique; et au-dessus de cet infernal brouhaha des cris de: Voleur! Canaille! A bas la caloite; le chants de *O Vandenpeerboum* etc., etc.; de quoi assourdir les oreilles les plus tendres.

Un vibrant: « Coupez-la en deux » n'a pas de succès. Des coups de cannes et de poings, des moins délicatement appliqués, sont échangés. On parle de dents cassés et de contusions plus ou moins graves...

Après cette première ovation — qui n'a pas manqué de charme — le cortège toujours suivi et précédé de ces aimables batailleurs, accompagné aussi de vendeurs de sifflets — de provenance roubaisienne, dit-on — se dirige vers la maison de M. Den Reep.

Ici la scène change. Des pierres, des grés, des chiques, des œufs pourris et autres projectiles, les moins agréables à l'odorat, servent aux agresseurs.

Rien n'y fait; M. Den Reep reçoit sa sérénade — un peu tumultueuse et discordante, sans doute, mais tout aussi originale.

Le cortège se dirige alors vers le Cercle, toujours avec la même escorte, pour se restaurer et prendre haleine.

Quelques instants après, il monte le *Judas* où habite M. Hollebecq; la ferme ouvre ses portes toutes larges aux membres de la musique et du cercle et se referment sur la bande de manifestants qui, cette fois-ci, s'époumonne à siffler la musique jouant parfaitement, à l'intérieur.

Au retour, même avalanche de projectiles, auxquels on ajoute, cette fois-ci, du bleu en poudre.

A 6 heures, tous les membres de la musique rentrent au cercle, dont les alentours se garnissent de « rossignols à sifflets. »

Alors M. Mulliez, dans une chaleureuse improvisation, a montré combien était juste la décision du gouvernement; en terminant, il a félicité les membres du cercle de leur courage et leur a donné rendez-vous aux prochaines élections.

L'uniforme de l'harmonie est surtout l'objet des sifflets et des cris. M. Maurice Bessuyt, le président de la société, est, à sa sortie, salué par un bruyant charivari, émaillé des moins agréables épithètes.

C'est de l'estaminet, l'*Union*, rendez-vous des socialistes, que vient le signal d'attaque. Pendant qu'à l'extérieur on mène ce tapage, l'*Harmonie royale* et la *Fanfare Ste-Cécile* du Mont-à-Leux, qui était venu offrir une sérénade à M. Mulliez, son président d'honneur, fêtaient dans des agapes fraternelles, les succès électoraux.

La soirée a été tout aussi bruyante; les groupes ont stationné jusque vers 10 heures devant le cercle; quelques bagarres se sont produites, les volets de l'estaminet *La Cloche* ont été defoncés, et ce premier beau soir d'été à Mouscron a été sainé jusque fort tard par les chants les moins harmonieux.

Qu'un noyau de jeunes gamins sifflent et houspillent un cortège, c'est une distraction qu'on leur passerait au besoin, mais ce qu'il y a de plus regrettable c'est que des hommes occupant des fonctions publiques aient encouragé ces désordres.

— *Un arrêté royal* du 10 avril autorise la ville de Mouscron à emprunter la somme de 72.000 fr. par l'entremise de la société du Crédit communal.

Un fratricide à Dinant. — Nicolas Piret, tisseur à Niffle, a tué son frère Joseph Piret, carrier sur le pont de Dinant. Sur le meurtrier arrêté, on a trouvé une lettre prouvant la préméditation du meurtre commis pour pension de 12 francs à faire à la mère du meurtrier.

Il déclare qu'il ne voudrait pas avoir manqué son coup pour une fortune.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 28 et 29 avril 1888

VERSEMENTS:

Roubaix	Samedi.	81 déposants	37 nouveaux	9,926	»»
	Dimanche	166 »	20 »	39,364	»»
Lannoy.	»	14 »	2 »	1,554	»»
Croix .	»	4 »	0 »	453	»»
		Total des versements.		51.293	»»

REMBOURSEMENTS:

Roubaix	Samedi.	38 rembour.	effectués.	11,974	99
	Dimanche	74 »	»	15,383	05
Lannoy	»	5 »	»	379	14
Croix .	»	3 »	»	702	05
		Total des remboursements		28,439	23

Les opérations du mois d'avril sont suivies: A Roubaix, par MM. J. Defrenne-Wibaux et Auguste Delerue, directeurs, et MM. Victor Couvreur et Louis Ferrier, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Bettremieux-Herbaux. A Croix, par MM. Achille Florin et Désiré Delesalle.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches*, de *9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/2*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2*, les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FERMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances 29 avril* — Félicien Vanhof, rue d'Alma, fort Frasez. — Maurice Prévost, rue de Choiseul, 32. — Zélia Dutrieu, rue de Denain, cour Dhalluin, 2. — Eugène Vermeersch, rue des Longues-Haies, 106. — Marie Crippiau, rue de Wagram, 17. — Jules Ghesquier, rue de Crokem, maisons Watteau, 59. — Irma Kineo, rue des Anges, cour Puls. — Marie Deronne, rue Decrême, cour Coussart, 7. — Louis Spriet, rue de Leuze, 153. — *Publications de mariages.* — Denis Lootens, 33 ans, tisserand, Petit Baumont, et Marie Vercleven, 23 ans, servante, à Ruyen. — Alphonse Hautecœur, 23 ans, ajuster, boulevard Gambetta, et Justine Allaert, 33 ans, dévideuse, boulevard Gambetta. — Alfred Veaters, 33 ans, employé, rue de Ma-Campagne, et Marie Gouck, 20 ans, sans profession Grande-Rue. — Henri Carton, 25 ans, mécanicien, rue de Blanchemaille, et Palmyre Bonnet, 26 ans, cuisinière, rue du Parc. — Théophile Vanryckeghem, 21 ans, tisserand, rue de Turcoing, et Zélie Demeulenaere, 26 ans, tisserande, rue de Flandre. — Auguste Leclercq, 24 ans, tisserand, rue de la Basse-Masure, et Louise Debiel, 32 ans, couturière, rue de Flandre. — Carmine Colantonio, musicien ambulant, à Schaerbeek, et Marie Vandezande, sans profession, à Schaerbeek. — *Pierre Declercq*, cordonnier, à Roubaix, et Marie Rotty ménagère, à Pitthem, Belgique. — Amand Trentesaux, 44 ans, tourneur en fer, rue du Moulin, et Marie Depuydt, 51 ans, ménagère, rue du Moulin. — Albert Marcq, 66 ans trieur, rue Latine, et Cordule Boet, 50 ans, bobineuse, rue de la Redoute. — Henri Hélin, 30 ans, peintre, à Rouhaix, et Sophie Bourchier, 40 ans, couturière à Croix. — Eugène Delcourt, 26 ans, tisserand, rue du Fontenoy, et Marie Lecrenier, 26 ans, tisserande, rue des Longues-Haies. — Jules Beghin, 28 ans, fileur, rue de l'Alouette, et Marie Caplette, 24 ans, rattacheuse, rue Newcomen. — Henri Dhont, 22 ans, charbonnier, rue de la Conférence, et Flore Lhéritier, 18 ans, bobineuse, rue de la Conférence. — Théophile Delreux, 29 ans, rue de Beaurewart, et Adèle Piquet, 24 ans, servante, rue du Coq-Français. — Arthur Manuel, 29 ans, garçon de magasin, rue de Lille, et Hélène Deschamps, 25 ans, dévideuse, rue de la Perche. — Jules Déverlay, 29 ans, tisserand, rue de Valenciennes, et Flore Florin, 24 ans, soigneuse, rue de Mons.

— Léopold Bogaert, 23 ans, tailleur d'habits, rue de l'Industrie, et Julie Poudrez, 36 ans, lingère, rue d'Alsace. — Victor Costeur, 26 ans, valet de chambre, rue du Grand-Chemin, et Palmyre Stanus, 21 ans, cuisinière, id. — Alfred Bouvin, 25 ans, tourneur, rue des Prêveuses, et Zoé Dicock, 23 ans, saigneuse, rue d'Alma. — Alexandre Devaere, 27 ans, apprêteur, rue de la Paix, et Thérèse Weymons, 21 ans, tisserande, rue du gros Saule. — Henri Inglebert, 23 ans, peintre, rue de Croix, et Céline Dubar, 26 ans, bambrocheuse, rue St-Eleuthère. — Gustave Degufroy, 25 ans, trieur, rue de Condé, et Céline Desehamps, 27 ans, tisserande, rue du Pile. — Louis Boit, 30 ans, apprêteur, Jean-Ghislain, et Eugénie Bachelet 29 ans, bobineuse, id. — Anatole Savoie, 32 ans, limeur, boulevard d'Armentières, et Augustine Demessine, 31 ans, cuisinière rue de l'Alouette. — Arthur Tahon, 28 ans, apprêteur, rue du Tilleul, et Rosalie Degrand, 27 ans, bobineuse, rue du Grand-Chemin. — Victor Belmère, cafetier, et Maria Mahieu, cultivatrice, Mouveaux. — J.-B. Verhelst, 30 ans, apprêteur, et Marie Losfeldt, 30 ans, tisserande, Lers. — Henri Zerzymaroucki, 22 ans, garçon boucher, Paris, et Julie Machu, journalière, id. — J.-B. Bertrem, 26 ans, tisserand, et Irma Venuit, 19 ans, tisserande, Lys. — César Merck, 24 ans, mécanicien, boulevard de Beaurepaire, et Julie Desmet, 21 ans, bobineuse, rue de Condé. — Gustave Vanneste, 21 ans, gazier, rue de la Banque, et Maria Bernolt, 25 ans, piquriere, ruelle du Ballon. — Alphonse Ghesquière, 35 ans, cultivateur, boulevard de Metz, et Elise Lefebvre, 36 ans, blanchisseuse, rue Vaucanson. — *Déclarations de décès du 29 avril.* — Léontine Merkaert, 2 mois, rue Solférino, cour Burgrave, 5. — Louis Van Denbossche, 22 ans, rue de la Chaussée, cour Centraine, 3. — Louis Hinnoulin, 1 mois, rue de Barbieux, impasse Kleber, 1. — *Florine Huys*, 2 mois, rue de l'Epeuls, cour Lampe, 30. — Pauline Demey, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Decosnick, 4. — Adolphe Hasse, 9 mois, rue Dupuis, cour Duthoit, 4. — Etienne Espérance, 75 ans, rue Cheneau, 54.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille GRIMONPREZ-DUCATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Flore-Adèle GRIMONPREZ, décédée à Roubaix, le 28 avril 1888, dans sa 84e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 30 courant, à 9 heures 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 1er mai, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 11.

Les amis et connaissances de la famille Edmond BOURGEOIS-LABBE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part au décès de Fernand-Marie-Albert BOURGEOIS, décédé à Roubaix, le 27 avril 1888, à l'âge de 14 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DESCAMPS-PLUQUET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste DESCAMPS, décédé à Roubaix, le 28 avril 1888, à l'âge de 78 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 1er mai, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hospice Civil.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 1er mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alphonse TOUSSAINT, de la Maison Serépel et Toussaint, décédé à Roubaix, le 23 avril 1887, dans sa 56e année, administré du Sacrements de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 1er mai 1888, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LANIEL, époux de Dame Elise JOVENEAU, décédé à Roubaix, le 24 mars 1888, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 1er mai 1888, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Laure-Louise GADENNE, épouse de M. Alfred FOURNIEZ, décédée à Roubaix, le 5 mai 1885, dans sa 21e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

30 AVRIL 1827

Le chasse-mouches du Dey d'Alger

Toutes les nations maritimes d'Europe payaient un tribu au Dey d'Alger pour mettre leurs navires de commerce à l'abri des attaques des pirates barbaresques et leur assurer sur les mers la sécurité.

La France lui payait en outre, une redevance de 220,000 francs à raison de la concession jadis faite par ses prédécesseurs d'établissements français sur le littoral.

De plus, elle était en difficulté avec lui au sujet d'une créance pour des fournitures faites à l'armée d'Egypte sous le directoire par deux juifs d'Alger; les Chambres françaises avaient fixé cette créance à 7 millions dans le budget de 1820, mais il en avait été retenu 2,500,000 fr. que les créanciers des fournisseurs avaient frappés d'opposition entre les mains du gouvernement français et sur l'attribution desquels on attendait que les tribunaux eussent statué.

Le Dey, aussi ignorant de nos lois que de notre comptabilité publique, et ne s'en soucian' guère, s'était irrité des retards opposés à ses réclamations, et avait fini par lâcher de nouveau ses corsaires sur les navires français. L'envoi de deux vaisseaux dans les eaux d'Alger l'avait toutefois amené à composition, mais il avait essayé de donner cours à sa colère en demandant le rappel de M. Deval, notre consul à Alger, qu'il accusait d'être cause des retards en retenant ses lettres et les réponses des ministres français; ce rappel avait été refusé.

Les choses en étaient là quand le 30 avril 1827, veille de la fête du Bairam, M. Deval se présenta selon l'usage à la Casbah pour complimenter le Dey. Celui-ci, sans le laisser parler, reprit ses vieux griefs et se répandit en récriminations, se plaignant violemment que le ministre des affaires étrangères n'eût pas répondu à une lettre qu'il lui avait adressée.

« J'ai eu l'honneur de vous en porter la réponse aussitôt que je l'ai reçue, » fit observer M. Deval. — « Pourquoi ne m'a-t-il pas répondu directement? s'écria Hussein Dey. Suis-je un manant, un homme de boue, un va-nu-pieds! C'est vous qui lui avez insinué de ne pas m'écrire, vous êtes un méchant, un infidèle, un idolâtre! » et, se levant furieux, il porta à M. Deval avec le manche de son chasse-mouche trois coups violents en lui ordonnant de se retirer.

Ce sont ces trois coups de chasse-mouches qui ont décidé du sort d'Alger; Hussein Dey ayant refusé toute satisfaction, le ministère de M. de Villèle bloqua Alger; le ministère de M. de Martignac continua le blocus, et celui de M. de Polignac prit Alger.

En vengeant l'injure faite à la France, il ne lui assura pas seulement une magnifique conquête, il mit fin pour jamais au tribut que la piraterie barbaresque prélevait sur la chrétienté.

LA MONTRE D'ARGENT

Voici une histoire véridique; je la tiens d'un de nos gros négociants, qui a su acquérir une jolie fortune par son travail et sa probité:

Je possèdais un frère nommé François, âgé de deux ans de plus que moi, bon cœur, mais tête légère, s'il en fût. Son parrain était un vieil oncle, resté garçon, qui avait, comme on dit, « du foin dans ses bottes », et qui se distinguait par des habitudes rangées, sobres, économes; l'insouciance et la prodigalité de son filleul désespéraient le bonhomme, et il me vouait une affection particulière, parce que je lui semblais doué d'un caractère plus réfléchi, plus positif. Aussi, n'apportait-il jamais de cadeau à mon frère sans m'en offrir un équivalent, et je m'efforçais, un peu par intérêt, je l'avoue, de conserver ses bonnes grâces.

A l'approche de la première communion de François, l'oncle vint un jour à la maison portant un écrin renfermant quatre montres: deux en or et deux en argent.

— Mes petits amis, nous dit-il, vous pouvez en choisir chacun une à votre gré; je dois seulement vous prévenir qu'elles sont toutes d'égale valeur; la richesse